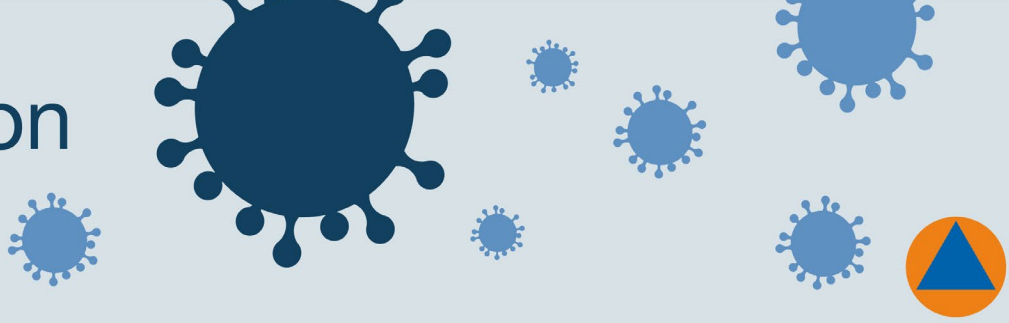


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Gestionnaires, médecins et l'ensemble des membres du personnel du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 13 mai 2021

OBJET : RAPPEL | Essais d'ajustement de la protection respiratoire de type N95 – Priorisation et reprise des échecs

Dans les notes de service du [31 mars](#) et du [27 avril](#) dernier, nous vous avons soumis un ordonnancement pour la réalisation des essais d'ajustement de la protection respiratoire suite à la nouvelle directive de la CNESST en zone tiède et chaude.

À compter du 10 mai prochain, nous débiterons la reprise des essais d'ajustement de la protection respiratoire pour l'ensemble du personnel déjà fit-testé et répondant aux critères du port du N95 selon la CNESST et ce, pour l'ensemble des secteurs géographiques, à l'exception des blocs opératoires et des soins intensifs, afin de poursuivre le virage général vers les modèles ciblés.

Ainsi, le personnel déjà fit-testé sur les modèles suivants **ne doivent pas** refaire d'essai d'ajustement de la protection respiratoire.

Modèle	Médecin	Halyard	3M
Numéro de modèle	203014	46827 46727 46767	8210

ÉCHEC AU FIT-TEST

Nous avons sélectionné un modèle pour le personnel et les médecins ayant été fit-testés sans succès sur le N95, soit le 1870+. Vous pouvez, dès aujourd'hui, refaire une [demande](#) de fit-test en justifiant la demande par «*échec au fit-test*». Si l'employé ou le médecin **en échec** sur les modèles ci-haut mentionnés a déjà un fit-test réussi et à jour (- de 2 ans) sur ce modèle, vous n'avez pas à refaire de demande.

RAPPELS (incluant les milieux avec agents multiplicateurs SAPA)

- Le [formulaire](#) de demande est obligatoire.
- **AUCUN** fit-test ne sera réalisé auprès d'un membre du personnel ou d'un médecin sans inscription préalable.
- Les **HOMMES** doivent être rasés fraîchement du jour.

Réapprovisionnement pour les protections respiratoires de type N95

Considérant le volume élevé d'essais d'ajustement de la protection respiratoire actuellement, nous ne pouvons effectuer la saisie en temps réel dans virtuo. Ainsi, il sera demandé aux employés de communiquer le modèle qui leur est requis à leur gestionnaire. S'il s'agit d'un modèle qui n'est pas déjà disponible sur votre unité de soins, vous devrez communiquer avec notre ligne COVID logistique au poste 62003 pour demander une allocation autorisée sur ce modèle pour votre unité administrative afin de vous permettre de vous réapprovisionner par la suite. À ce sujet, nous vous référons à la [trajectoire de réapprovisionnement](#) diffusée le 9 avril dernier.

Merci de votre collaboration!

«Signature autorisée»

Mélanie Lambert

Chef de service de la prévention, Santé et sécurité au travail

«Signature autorisée»

Paméla Laforest

Coordonnatrice, Direction de la logistique

Contenu et diffusion approuvés par : Josée Soucy, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

